



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 07 décembre 2022

**Étaient présents :** Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Marie-Laure BLIN, Jean-Marc CHANDEBOIS, Aurélie MORISEAU, Virginie CHEVALLIER, Roseline BAILLARD, Sandrine LAFORET, Jean Yves MORAUX, Sandrine TESSIER, Joël HAMELIN, Eric CERDAN

**Était absent :** Denis MADELINE a donné pouvoir à Philippe BLUTEL

Eric CERDAN est proposée comme secrétaire de séance

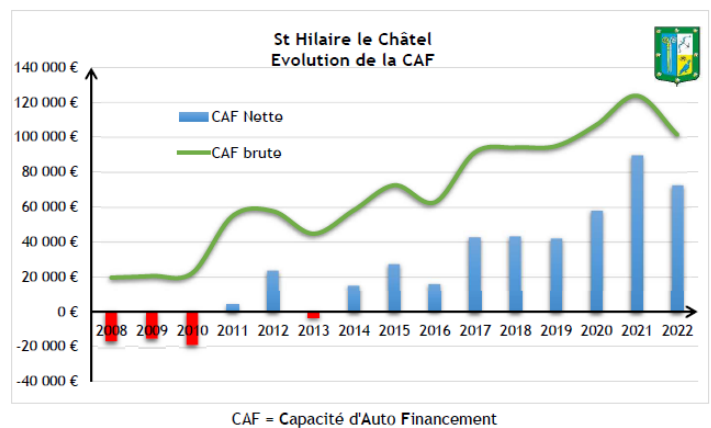
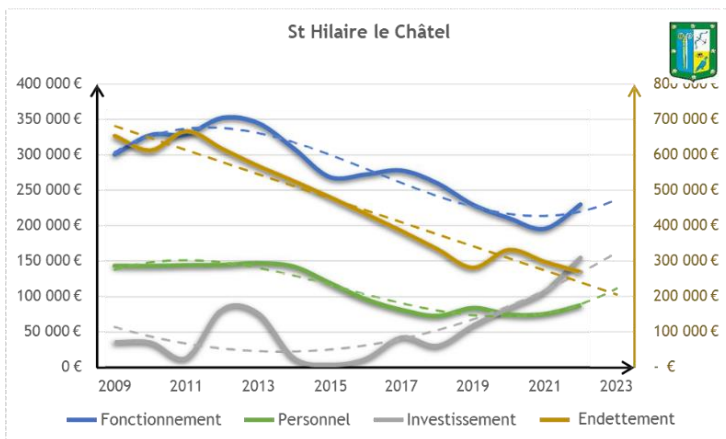
**Nomination VOTÉE à l'unanimité.**

### 1. Compte rendu de la réunion du 07 décembre 2022

- Avance trésorerie SIVOS fait (10 000 €) remboursable sur 1<sup>er</sup> versement 2023
- Location logt A 13 place de la mairie Le locataire prévu s'est désisté
- Appel d'offres signalétique Marchés attribués
- Tarifs salle polyvalente Tarif électricité passé à 0,25 €/kWh ; tarifs salle inchangés (réévaluation prévus après les travaux 2023/2024)
- Signalétique position Cahier des charges fait (réunions 4/01 & 11/01)

### 2. Bilan financier 2022

Monsieur le maire présente dans un premiers temps les résultats synthétique pour la commune



CAF = Capacité d'Auto Financement

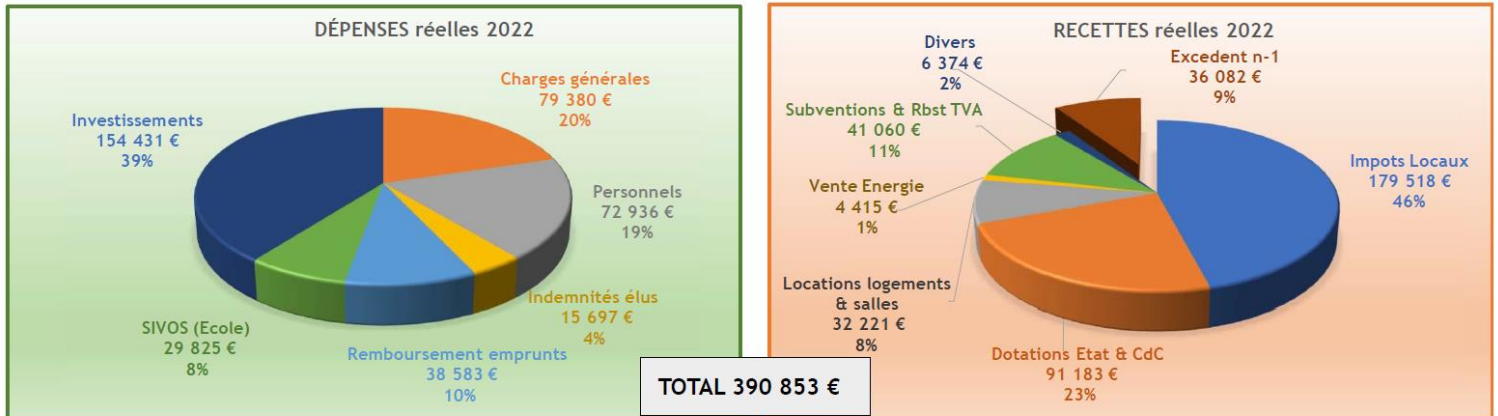
La CAF capacité d'autofinancement représente le budget que peut allouer la commune à sa section d'investissement

- En brut, notre capacité à rembourser nos emprunts (capital) et à investir
- En net, notre capacité à investir. Nous voyons que depuis 2021, nous pouvons consacrer autour de 70 000 € à l'investissement auquel il convient d'ajouter les subventions et remboursements TVA. Ce qui, compte tenu du taux de subvention que nous obtenons (autour de 50%) une capacité d'investissement autour de 150 000 €.



**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023**

Résultats synthétiques 2022 (tous budgets confondus : principal & annexe ; fonctionnement & investissements)



investissements	
Cloches & horloge église	6 775 €
Eclairage Leds	92 207 €
Reprise sépultures	15 334 €
Restauration lampadaires bourg	13 320 €
Plafond cuisine SdF	1 570 €
Défibrillateurs	3 482 €
Ordinateur + visio + Projecteur Lutille	2 828 €
Etude signalétique et adressage	12 920 €
Investissements incorporels	5 995 €
<b>Total</b>	<b>154 431 €</b>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de fonct. fin	2021	121 907 €
Résultat de l'exercice	2022	-36 082 €
Reste à réaliser	2022	36 206 €
Excédent de fonct. début	2023	122 031 €

Ces résultats montrent un exercice 2022 déficitaire de 36 000 €. Cependant, il convient de préciser que nous avons en « Reste à réaliser »

- Le remboursement de l'avance de trésorerie au SIVOS : 10 000 €
- L'encaissement des subventions de l'état obtenues pour l'éclairage leds et les défibrillateurs pour un montant de 26 000 €

L'année 2022 a donc été équilibré et notre excédent de fonctionnement de 120 000 € est donc reporté pour 2023.

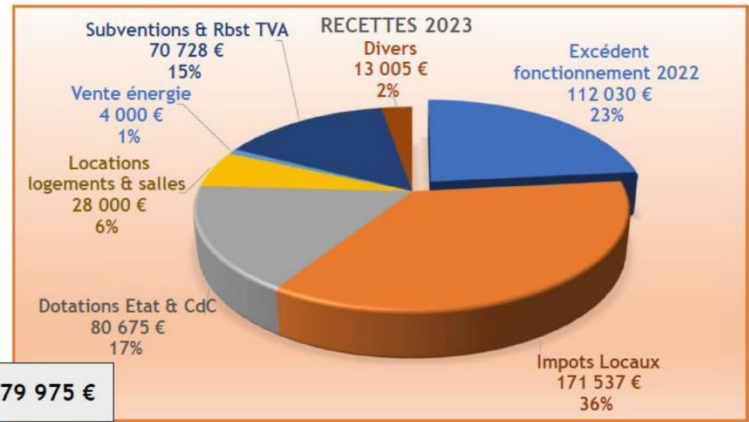
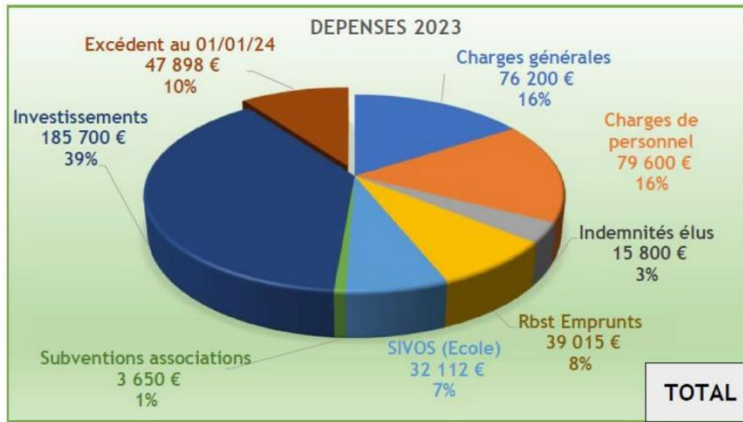
**Proposition de budget synthétique 2023 (tous budgets confondus : principal & annexe ; fonctionnement & investissements)**

Le projet de budget présenté ci-dessous a les caractéristiques suivantes :

- Intégration des hausses liés à l'inflation. Sur l'énergie nos ventes photovoltaïque et nos économies liées au leds devraient nous permettre de compenser largement les hausses attendus des fluides.
- Une masse d'investissement importante qui nous demandera d'y consacrer beaucoup de temps
- Une hausse de notre participation aux frais de l'école. Nous accompagnons le SIVOS dans sa volonté d'augmenter le qualitatif des repas et d'origine des matières premières ; ceci dans un contexte inflationniste des denrées.



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023



**TOTAL 479 975 €**

investissements	2023	subventions	remarques
Chemin du curé	20 000 €	3 246 €	Notifié 2021
Salle des fêtes	70 000 €	33 328 €	Notifié 2022
Reprise sépultures	25 000 €		
Adressage & signalétique	40 000 €		
Jeux enfants place Ronel	20 000 €	4 000 €	potentiel CdC
Bornes incendie Ronel & Pigeon	4 700 €	1 154 €	Notifié 2021
Ordinateurs bureaux	2 000 €		
Investissements incorporels	4 000 €		
<b>Total</b>	<b>185 700 €</b>	<b>41 728 €</b>	

Subventions associations	2023
Comité des fêtes	1 800 €
Assoc sauvegarde patrimoine	200 €
Club de la gaité	600 €
Amicale des chasseurs	50 €
Anciens combattants	0 €
Pompiers de Mortagne	200 €
Coopérative scolaire école	200 €
Du fil à l'aiguille	100 €
Assoc St Hilaire Valéni	0 €
USM Mortagne au Perche	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 650 €</b>
Subventions voyages scolaires	200 €

Après cette présentation Monsieur le Maire présente les résultats formalisés

**2.1 Comptes Administratifs**

**2.1.1 Budget principal**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	235 685,33 €	331 049,52 €
Résultat de l'exercice (excédent)		95 364,19 €
Résultat reporté (excédent)		109 720,13 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE (excédent)</b>		<b>205 084,32 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	184 166,20 €	108 091,68 €
Résultat de l'exercice (déficit)	76 074,52 €	
Résultat reporté (déficit)	49 746,16 €	
<b>RESULTAT DE CLOTURE (déficit)</b>	<b>125 820,68 €</b>	

TOUTES SECTIONS CONFONDUES		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	419 851,53 €	439 141,20 €
Résultat de l'exercice (excédent)		19 289,67 €
Résultats reportés		59 973,97 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE (excédent)</b>		<b>79 263,64 €</b>

En l'absence de monsieur le Maire, le conseil à l'unanimité **APPROUVE** et **ARRÊTE** les compte tels qu'exposés ci-dessus



**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023**

### 2.1.2 Budget annexe photovoltaïque

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	3 341,32 €	6 503,26 €
Résultat de l'exercice (excédent)		3 161,94 €
Résultat reporté (excédent)		1 815,10 €
RESULTAT DE CLOTURE (excédent)		4 977,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	12 088,00 €	3 301,00 €
Résultat de l'exercice (déficit)	8 787,00 €	
Résultat reporté (excédent)		10 371,48 €
RESULTAT DE CLOTURE (excédent)		1 584,48 €

TOUTES SECTIONS CONFONDUES		
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	15 429,32 €	9 804,26 €
Résultat de l'exercice (Déficit)	5 625,06 €	
Résultat reporté (excédent)		12 186,58 €
RESULTAT DE CLOTURE (excédent)		6 561,52 €

En l'absence de monsieur le Maire, le conseil à l'unanimité **APPROUVE** et **ARRÊTE** les compte tels qu'exposés ci-dessus

### 2.2 Comptes de gestion

Après avoir entendu les Comptes Administratifs 2022 qui n'appelle aucune observation, il est demandé au Conseil Municipal, les résultats étant identiques à notre compte, d'approuver les Comptes de Gestion de la trésorerie principale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le Comptes de Gestions des budgets principal et annexe de la trésorerie principale pour l'année 2022

### 2.3 Affectation des résultats

#### 2.3.1 Budget principal

Monsieur le Maire rappelle au conseil les données ci-dessous

Excédent d'exploitation de fonctionnement	205 084,32 €	(a)
Déficit d'exploitation d'investissement	125 820,68 €	(b)
Reste à réaliser d'investissement	26 206,00 € (recettes)	(c)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent d'exploitation de fonctionnement, soit la somme de **205 084,32 €** comme suit :

99 614,68 €	affecté au compte 1068 de la section d'investissement,	(b-c)
105 469,64 €	affecté au report à nouveau de la section de fonctionnement.	(a-b+c)

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide **D'ACCEPTER** l'affectation du résultat suivant la répartition ci-dessus,

#### 2.3.2 Budget annexe photovoltaïque

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter

- ☑ L'excédent d'exploitation d'investissement 2022, soit la somme de **1 584,48 €**, comme suit :  
**1 584,48 €** affecté en report à nouveau de la section d'investissement,
- ☑ L'excédent d'exploitation de fonctionnement 2022, soit la somme de **4 977,04 €**, comme suit :



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023

4 977,04 € affecté en report à nouveau de la section de fonctionnement,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats suivant la répartition ci-dessus,

## 2.4 Budgets primitifs 2023

### 2.4.1 Budget principal

#### FONCTIONNEMENT

11 Charges générales	73 800 €	70 Produits des services	3 000 €
12 Charges de personnel	79 600 €	73 Impôts et taxes	192 600 €
14 Atténuation de produits	21 063 €	74 Dotations subventions et participations	80 675 €
65 Autres charges courantes	51 962 €	75 Autres produits de gestion courante	38 000 €
		13 Atténuation de charges	- €
<b>Total dépenses courantes</b>	<b>226 425 €</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>314 275 €</b>
66 Charges financières	9 264 €	76 Produits financiers	5 €
67 Charges exceptionnelles	- €	77 produits exceptionnels	- €
68 Dotations dépréciations & provisions	35 191 €	78 Reprise sur amort. et provisions	- €
22 Dépenses imprévues (M14)	- €		
<b>Total dépenses financières</b>	<b>44 455,00 €</b>	<b>Total des recettes financières</b>	<b>5,00 €</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>270 880,00 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>314 280,00 €</b>
23 Virement section investissement	142 355 €		
42 Op. d'ordre entre sections	6 514 €	42 Op. d'ordre entre sections	- €
43 Op. d'ordre dans section	- €	43 Op. d'ordre dans section	- €
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>148 869 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>
002 Déficit reporté	- €	002 Excédent reporté	105 469 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>419 749 €</b>	<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>419 749 €</b>

#### INVESTISSEMENT

20 immob incorporelles (sauf 204)	4 000 €	16 Emprunt et dettes	- €
21 Immob corporelles	181 700 €	165 dépôt et cautionnement reçus	2 000 €
23 Immob en cours	- €	Immob en cours	- €
<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>185 700 €</b>	<b>Total recettes d'équipements</b>	<b>2 000 €</b>
16 Emprunt et dettes	29 751 €	10 Dotations (hors 1068)	33 000 €
165 Dépôts et cautions remboursées	2 000 €	1068 Excédents de fonds capitalisés	99 614 €
27 Autres immob. financières	- €	138 Subventions d'investissement	37 728 €
		26 Participations et créances rattachées	- €
		24 Produits de cession	13 500 €
		27 Autres immob financières	8 561 €
<b>Total dépenses financières</b>	<b>31 751 €</b>	<b>Total recettes financières</b>	<b>192 403 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>217 451 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>194 403 €</b>
40 Op. d'ordre entre sections	- €	23 Virement depuis sect. fonctionnement	142 355 €
41 Opérations patrimoniales	- €	40 Op. d'ordre entre sections	6 514 €
41 Opérations patrimoniales	- €	41 Opérations patrimoniales	- €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>148 869 €</b>
001 Deficit antérieur	125 821 €	001 Excédent reporté	- €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>343 272 €</b>	<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>343 272 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 419 749 € et pour la section d'Investissement à 343 272 €.

### 2.4.2 Budget annexe photovoltaïque



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023

## FONCTIONNEMENT

11 Charges à caractère general	2 000 €	70 Produits des services	4 000 €
<b>Total dépenses courantes</b>	<b>2 000 €</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>4 000 €</b>
66 Charges financières	- €		
67 Charges exceptionnelles	- €	77 produits exceptionnels	- €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 000 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 000 €</b>
23 Virement section investissement	5 764 € *		
42 Op. d'ordre de transfert entre sections	3 301 €	42 Opér. d'ordre dans la section fonct.	2 088 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>9 065 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>2 088 €</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	002 Résultat de fonctionnement reporté	4 977 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>11 065 €</b>	<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>11 065 €</b>

## INVESTISSEMENT

		16 Emprunt et dettes	- €
21 Immob corporelles	- €		
<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>- €</b>	<b>Total des recettes d'équipements</b>	<b>- €</b>
16 Emprunt et dettes	8 561 €	10 Dotations (hors 1068)	- €
		1068 Excédents de fonds capitalisés	- €
		13 Subventions d'investissement	- €
<b>Total dépenses financières</b>	<b>8 561 €</b>	<b>Total des recettes financières</b>	<b>- €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>8 561 €</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>- €</b>
40 Op. d'ordre entre sections	2 088 €	23 Virement depuis sect. fonctionnement	5 764 €
		40 Op. d'ordre entre sections	3 301 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 088 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>9 065 €</b>
001 Deficit antérieur	- €	001 Excédent antérieur	1 584 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>10 649 €</b>	<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>10 649 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 11 605 € et pour la section d'Investissement à 10 649 €.

### 3 Location logement 1 impasse Marsat

À la suite du départ du locataire le logement 1 impasse Marsat est vacant. Monsieur le Maire propose au conseil 2 candidats à la location

le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le logement A situé au 1 impasse Marsat à M Nicolas VIRLOUVET dans les conditions décrites ci-dessus à compter du 1 Mars 2023
- **PRECISE** que le loyer mensuel est de 490 € (quatre cent quatre-vingt-dix euros) et le dépôt de garantie correspond à un mois de loyer, soit 490 € (quatre cent quatre-vingt-dix euros) selon le bail,
- **DECIDE** d'établir un bail de trois ans, renouvelable ; un état des lieux sera effectué entre les représentants de la municipalité et le preneur avant la prise de possession des locaux,



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023

- **DIT** que le futur locataire pourra disposer des locaux le 1 mars 2023,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à cette location.

#### 4 Lancement projet signalétique de position

Comme convenu au dernier conseil, la commission communale pour la signalétique s'est réunie les 4 et 11 janvier dernier ont eu lieu en mairie. Ces travaux ont permis d'établir sur plan le besoin précis en panneaux de rue et de lieu-dit. A la suite, le prestataire choisi (attribution des marchés lors de notre réunion du 7 décembre 2022) nous a établi le devis qui peut être résumé dans le tableau ci-dessous

Lot	Caractéristiques	Qtité	prix unitaire	budget
Numéro	Emaillé 150 x 100 Couleur à décider	268	9,50 € (bleu) +1,15 € (autres)	2 546,00 €
				2 854,20 €
Voies	Emaillé avec blason 500 x 300 Couleur à décider	72	256,50 € (bleu) + 8,00 € (autres)	18 468,00 €
				19 044,00 €
Lieu-dit	Emaillé Taille fonction lettrage Couleur noire réglementaire	62	176,60 €	10 947,75 €
<b>Totaux</b>				<b>31 961,75 €</b> <b>32 845,95 €</b>
<b>Nota bene : surcout du blason</b>				<b>1 944, 00 €</b>

#### Le conseil, a l'unanimité

- **CHOISIT** une solution avec logo et couleur non standard pour les panneaux de rue
- **CHOISIT** pour les numéros de rue la couleur identique aux panneaux de rue
- **DIT** que les numéros de rue seront fournis aux administrés, charge a eux de les poser. Néanmoins la commune offre la possibilité d'une assistance à la pose pour les administrés le souhaitant
- **VOTE** un budget de 40 000 € TTC pour cette prestation qui est **INSCRIT** au budget primitif 2023

Pour la couleur des panneaux la commission a validé une première sélection



Après un scrutin à deux tours et à une courte majorité le conseil municipal,

- **CHOISIT** Pour les panneaux de rue et les numéros de maisons la couleur beige, écriture marron numéro 3 ci-dessus

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 23h45. Le prochain conseil se réunira le



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
09 FÉVRIER 2023

mercredi 22 mars 2023 à 19h30. Il sera précédé d'un moment de convivialité durant lequel nous offrirons à l'association LUTILLE un visio projecteur en remerciement du soutien apporté à la famille AHMADI lors de son séjour chez nous.

C